



La Belle Hélène

Un beau projet pour de belles voix ! Vivez avec nous la célèbre opérette de Jacques Offenbach.

Pour plus de détails

> 6

Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2018



Editorial



Nous voilà donc en fin d'année. 2017 s'éloigne à grands pas et ces douze mois ont passé trop vite. C'est en tout cas ce que l'on se dit à partir d'un certain âge où l'insouciance n'a plus sa place !

Heureusement, il nous reste le 31, jour magique où les bonnes résolutions sont prises pour l'année suivante. Autant dire que chaque fois nous nous mentons à nous-mêmes.

En effet, à part quelques personnes volontaires et qui tiennent bon malgré les tentations, il est rare que nos excellentes décisions passent le cap de janvier ! Mais au fond, qu'importe ? L'essentiel est d'y avoir cru en toute bonne foi. L'année 2018 qui pointe

son nez aura d'autres priorités à nos yeux et auxquelles il faudra faire face.

Si chaque année a son lot de joies et de bonheurs dont chacun tire sa substance, il faut avouer que l'on est bombardé de mauvaises nouvelles qui nous plombent le moral et sur lesquelles, malheureusement, nous n'avons pas de prise.

Que nous réserve 2018 ? Bien sûr une dégradation lente mais sournoise de l'état de notre planète, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, un changement climatique irréversible, des espèces animales en voie de disparition, une déforestation galopante et j'en passe...

On voudrait tant que cela cesse. Et chacun d'apporter sa faible contribu-

tion en allant qui trier ses déchets, qui prendre le train plutôt que la voiture, qui renoncer aux produits à base d'huile de palme, etc.

Même si tous ces engagements partent d'un bon sentiment et que chacun tente d'apporter sa pierre à l'édifice, cela hélas, ne suffira pas.

Face à ce constat alarmant, il ne reste alors qu'une seule solution et je la vole à Voltaire « j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé » et pour le moral, devrai-je ajouter.

Si déjà on s'en tenait à cela, par effet papillon, le monde s'en porterait mieux.

Meilleurs vœux à tous

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffé

Lundi et mercredi: 08h30-11h30
Mardi: 7h - 11h30
Jeudi: 13h30 - 18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00

Office du Tourisme

Horaires d'hiver de septembre à Pâques
Mercredi: 13h30 - 16h30
Samedi: 10h - 14h
Tél. 022 960 87 37

Déchetterie

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 30 avril
Du lundi au vendredi: 9h - 11h45
et 13h30 - 17h30
Samedi: 9h-17h

Patinoire de Terre Sainte

Ouverture du 11 novembre au 3 mars 2018
Horaires: voir page 8 ou sur www.coppet.ch,
rubrique loisirs/sports
Tél. 079 256 48 16

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de septembre à décembre 2017

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la parution de la dernière édition du Journal de Coppet, le Conseil communal a siégé le 2 octobre et le 6 novembre 2017. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants.

Lundi 2 octobre 2017

Préavis n°01/2017-2018 relatif à l'ar-rêté d'imposition 2018. **Accepté.**

Le résultat équilibré des comptes communaux permet de maintenir notre commune dans une situation financière stable. Il n'en demeure pas moins que les rentrées fiscales ont une tendance à la stagnation alors que les charges cantonales ne cessent d'augmenter. Ceci doit nous amener à être vigilants dans les investissements à venir pour assurer leur financement. Dans ce contexte et pour assurer l'équilibre financier des prochaines années, la Municipalité propose un taux d'impôt communal inchangé s'élevant à 53 % de l'impôt cantonal de base.

Préavis n°02/2017-2018 relatif à la demande de crédit de CHF 101'000.- pour la mise en valeur du parc Maulévrier et la démolition du bâtiment ECA n° 405. **Accepté.**

Le parc Maulévrier est situé aux abords du chemin Bleu, entre les voies CFF et l'école du Greny. Il abrite actuellement un terrain de boules, des jardins potagers, une aire de jeux polyvalente et une maisonnette désaffectée. Une partie du parc offrant un potentiel d'aménagement intéressant et devant être sécurisée par rapport aux voies de chemin de fer, les travaux suivants seront entrepris:

- démolition de la maisonnette et du mur de clôture adjacent;
- pose d'un éclairage autour de l'aire de jeux polyvalente;
- pose d'une clôture en bordure des voies de chemin de fer;
- installation de bancs et de poubelles;
- modification et réparation des installations d'alimentation en eau.

Lundi 6 novembre 2017

Préavis n°04/2017-2018 relatif à la modification des statuts de l'ASCOT (Association Scolaire Intercommunale de Terre Sainte). **Accepté.**

La modification de ces statuts était nécessaire suite à la révision de la Loi sur les Communes et à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire. Par conséquent, les changements effectués sont presque exclusivement des adaptations mineures au nouveau cadre légal supérieur. Les principaux points ayant un impact direct sur les communes (buts, représentativité, compétences respectives des organes de l'association, mode de répartition des charges financières, etc.) n'ont pas été modifiés.

Préavis n°05/2017-2018 relatif à la demande de crédit de CHF 55'000.- pour la mise en conformité du séparatif du bâtiment administratif de la Doye. **Accepté.**

Les travaux prévus permettront de traiter convenablement les eaux claires de ce bâtiment, une partie de celles-ci s'évacuant actuellement dans les eaux usées.

Préavis n°06/2017-2018 relatif à la demande de crédit de CHF 97'000.- pour la pose d'un revêtement phonoabsorbant sur la route de Commugny (RC6 C-S). **Accepté.**

Dans le cadre des travaux d'assainissement du bruit routier menés dans notre commune, il était nécessaire de procéder à la pose d'un revêtement phonoabsorbant sur cette route. La structure de cette dernière étant en bon état, il a été procédé à la seule réfection des couches de roulement. Parallèlement, une bande cyclable a été mise en place et le marquage de la bande centrale a été supprimé. Afin de rationaliser le coût d'exécution et de limiter les restrictions de circulation, ces travaux ont été effectués simultanément à ceux entrepris sur le tronçon de la route situé sur le territoire de Commugny.

Prochaines séances (sous réserve de modifications ultérieures)

Lundi 18 décembre 2017

Préavis n°07/2017-2018 relatif au budget de fonctionnement de l'année 2018. *Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 laissent apparaître un nouvel excédent de charges qui se monte cette fois à plus de CHF 2'500'000.-. Après un budget 2017 également largement déficitaire, notre commune se devra de prendre des mesures afin de corriger cette situation. Comme nous n'avons pas de pouvoir sur les charges cantonales, nous devons trouver des solutions à notre niveau et notre marge de manœuvre est faible. L'avenir s'annonce donc relativement sombre, tant au niveau de la RIE III dès qu'elle déploiera ses effets, qu'au niveau de la péréquation et de la facture sociale à laquelle notre participation reste importante. Une nouvelle fois, l'augmentation prévue de notre participation à ces deux postes se monte à plus de CHF 670'000.- entre les années 2017 et 2018, ce qui représente un peu plus de 2 points d'impôt. Entre 2016 et 2018, cette augmentation est de l'ordre de CHF 2'500'000.-.*

Préavis n°08/2017-2018 relatif à la prolongation du délai de mise en œuvre de l'initiative populaire communale «pour la pérennité des établissements publics».

Suite à l'approbation de l'initiative populaire communale « pour la pérennité des établissements publics » par le Conseil communal, ce dernier est tenu de prendre dans les quinze mois qui suivent, soit d'ici au 3 janvier 2018, les décisions utiles à sa mise en œuvre. La Municipalité ne pouvant proposer avant fin 2017 un projet répondant aux exigences de l'initiative, elle sollicite une prolongation de 6 mois du délai de mise en œuvre, conformément aux dispositions de la Loi sur l'exercice des droits politiques.

Les décisions concernant ces préavis étant prises après la rédaction de cet article, elles pourront être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 29 janvier 2018 et lundi 12 mars 2018

Les préavis qui seront déposés pour ces séances ne sont pas encore connus à ce jour.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et que chaque citoyen peut venir assister aux débats.



La salle communale où siège le Conseil communal

Commune

Suivi du programme de législature 2016-2021

Circulation et mobilité

Apaisement de la circulation dans le bourg

Les premières réflexions des mandataires chargés d'étudier ce projet ont été présentées au groupe de travail mis sur pied pour accompagner la Municipalité dans cette démarche. Cette commission consultative est composée d'habitants, de commerçants, de membres de commissions du Conseil communal et de représentants des services cantonaux, du Conseil régional et de l'association Vision-Coppet. Dès que ces partenaires auront fait part de leurs remarques et suggestions, le projet sera soumis au Conseil communal pour validation des principes d'aménagements retenus.

Assainissement du bruit routier

Un revêtement phonoabsorbant a été posé sur la route de Commugny.

Réhabilitation de la route Suisse

Les travaux prévus de Mies à Founex débuteront au mois de mars 2018.

Installation d'abribus

Une demande de crédit sera prochainement déposée au Conseil communal pour l'installation d'abris à tous les arrêts de bus du territoire communal y compris la gare.

Aménagements cyclables

La Municipalité a profité des travaux de réfection de la route de Commugny pour créer une bande cyclable sur la chaussée montante.

Bâtiments publics

Construction d'une piscine et d'une patinoire

Dans le but de traiter au mieux les oppositions concernant les nuisances sonores de ce projet et suite à une modification de la méthode d'évalua-

tion en la matière, la Municipalité a demandé un complément d'étude acoustique.

Création d'une auberge communale

Le traitement de l'opposition formulée quant à l'affectation du sol est toujours en cours et la Municipalité espère pouvoir rapidement proposer au Conseil communal la construction d'un restaurant sur l'Esplanade Germaine de Staël.

Locaux de voirie et logements d'utilité publique

Une étude de faisabilité a été effectuée pour déterminer le potentiel de développement d'une parcelle communale de 3'289 m² située au chemin du Clos. Cette étude conclut à la possibilité de pouvoir construire des locaux de voirie et des logements à loyers abordables sur ce terrain difficilement exploitable de par sa déclivité. Suite à cette analyse, la Municipalité va pro-

chainement établir un programme permettant de pouvoir présenter un projet concret au Conseil communal.

Espaces publics

Installation d'un nouvel éclairage sous les arcades

Un test est actuellement en cours à la hauteur du dépôt de l'épicerie et la population a la possibilité de voir le prototype d'éclairage prévu au sol et en applique. Elle a également l'opportunité de tester le mobilier urbain envisagé dans le cadre de cette étude. Sur place, des affiches expliquent, par le biais de textes et d'illustrations, les objectifs poursuivis.

Mise en valeur du Parc Maulévrier

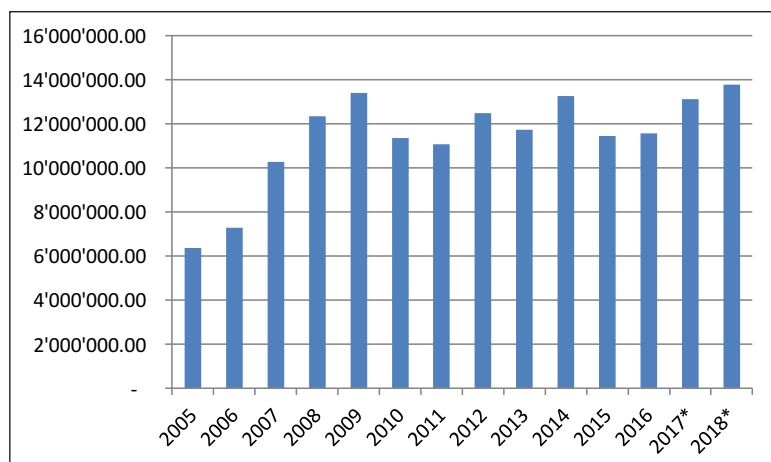
Une partie du parc offre un potentiel d'aménagement intéressant et qui doit être sécurisée par rapport aux voies de chemin de fer, des travaux seront donc entrepris (cf page 02 - préavis 02).

Les finances communales sous pression !

Il est de notoriété publique que les communes du district de Nyon, en particulier celles de Terre Sainte, participent très largement au financement des charges cantonales. En effet, que ce soit concernant la péréquation horizontale (les communes favorisées soutiennent les communes moins riches) ou concernant la péréquation dite verticale (répartition intercommunale du 50% de la facture globale des charges sociales vaudoises), Coppet a toujours payé un montant très conséquent en raison de la force fiscale moyenne de ses contribuables.

Dans le graphique ci-dessous, on remarquera l'évolution de la participation copétane aux charges péréquatives cantonales.

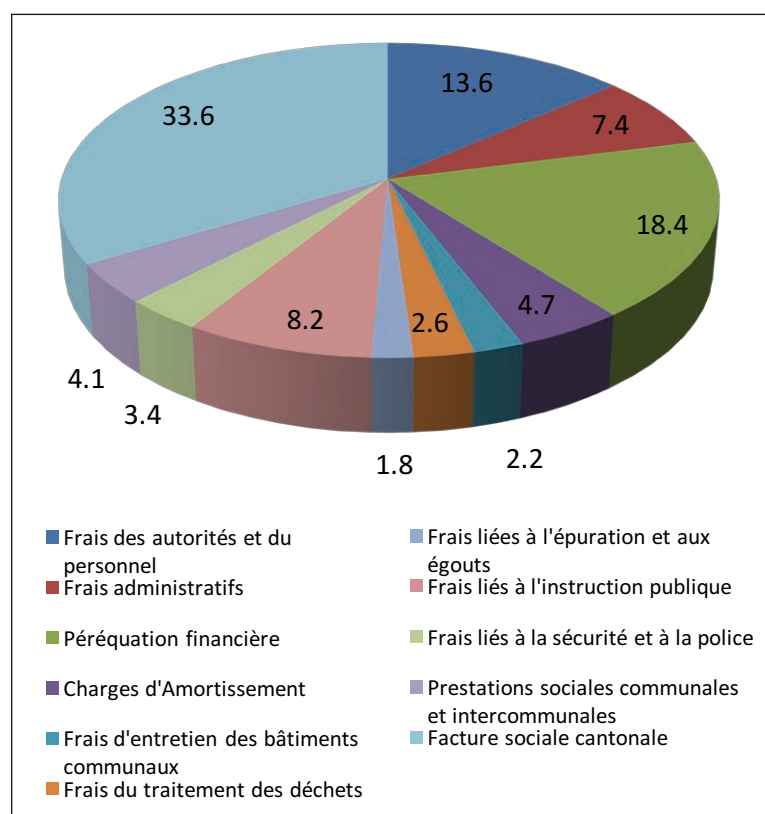
Evolution de la facture cantonale pour Coppet



*base budgétaire

Il semble important de signaler que la part de la facture cantonale en 2005 représentait 34 % du budget total. En 2018, cette part sera de 48% ! Cela signifie que la part cantonale devient de plus en plus importante. Avec RIE III, les charges augmenteront encore... Il faudra donc prévoir un correctif au niveau de l'assiette fiscale...

Le saviez-vous ? Le diagramme ci-dessous présente la proportion des dépenses communales par an.



On constate pour 2018 que pour CHF 100.— dépensés, CHF 33.60 sont liés à la facture cantonale et CHF 18.40 à la péréquation financière, soit CHF 52.— au total (Lausanne 32.-). Cherchez l'erreur...

Gérard Produit, syndic.

Commune

François Keller : notre nouveau municipal Un atterrissage réussi

Après plus de 40 ans aux manettes, le Commandant François Keller. Il s'est alors présenté aux élections municipales de septembre. Brillamment élu, il est venu rejoindre l'exécutif de sa commune.



Vaudois d'origine, il a obtenu une maturité scientifique puis est devenu ingénieur en mécanique diplômé en thermo hydraulique à l'EPFL.

Passionné depuis toujours par les avions, il a suivi en parallèle l'École Militaire d'aviation, a travaillé comme assistant de recherches à l'EPFL

avant d'entrer chez Swissair pour suivre les cours de formation de pilote.

Père de 5 enfants, il habite avec sa famille à Coppet depuis de longues années et a fait partie du Conseil Communal pendant 16 ans. Comme nouveau municipal il s'occupera désormais du dicastère de l'aménagement du territoire, des constructions, de la police, du service du feu, de la déchetterie et du développement durable.

Ses principaux objectifs :

- faire avancer le PDL concernant le terrain près de la gare, en proposant un développement mesuré et cohérent.
- limiter les règlements qui freinent
- lutter contre la charge fiscale du Canton et, surtout, privilégier la communication à tous les niveaux.

De nature calme et réfléchi, notre nouveau municipal a tous les atouts en mains pour mener à bien ses projets et nos vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

Josiane Noverraz

Sécurité des piétons sur le chemin du Chaucey

Très sensibles aux questions de «sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école», un groupe de pétitionnaires et une délégation de la Municipalité ont partagé leurs analyses et discuté des aménagements possibles au chemin du Chaucey.

Malgré un accès pourtant réservé aux riverains, ce chemin est trop souvent emprunté par des véhicules ne répondant pas à cette condition.

Il en ressort un besoin de restreindre la vitesse et limiter la circulation dans ce périmètre en particulier, sans oublier les rues adjacentes des Belles-Filles et du Greny.



Une première mesure visant à réduire la vitesse a été prise. Un radar pédagogique a été installé pour inviter les conducteurs à adapter leur vitesse à un environnement scolaire. Il permettra également d'avoir des informations utiles à l'analyse de la fréquentation du lieu.

Par ailleurs, la Municipalité réfléchit à diverses solutions susceptibles d'éradiquer ce problème récurrent. A cet effet et pour garantir une optimisation de la sécurité, tout en ayant conscience des conséquences que cela pourra engendrer, elle a décidé de prendre conseil auprès d'un ingénieur en mobilité.

La population sera informée de l'évolution de ce dossier.

Service du patrimoine

Canton

Du côté de Lausanne...

En date du 26 septembre 2017, le Grand Conseil a adopté, en 3^e débat, une Loi sur l'organisation de la lutte contre les violences domestiques (LOVD) modifiant la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) ainsi qu'une modification du Code de droit privé judiciaire (CDPJ).

En effet, en Suisse, une personne meurt de violence domestique tous les 10 jours. Sur le canton de Vaud, la police enregistre près de 7 infractions par jour, ce qui correspond à 4 infractions pour 1000 habitants. Ce sont le plus souvent des femmes qui en sont victimes et dans près d'une situation sur deux des enfants sont présents lors des interventions policières.

Cette loi vise à coordonner les moyens de prévention et de lutte contre la vio-

lence domestique et de prévenir et protéger les personnes qui en sont victimes. Elle propose une modification majeure dans le traitement des situations de violence en permettant aux policiers d'ordonner systématiquement à l'auteur de violence son éloignement immédiat du domicile conjugal.



Le Palais de Rumine, siège du Grand Conseil

L'expulsion ordonnée est de 30 jours, le temps pour la victime de bénéficier des mesures judiciaires adéquates. L'auteur sera astreint, en cas de mesures d'éloignement confirmées, de porter un bracelet électronique.

En terme de prévention de la récurrence, la loi a intégré une obligation pour l'auteur de suivre au minimum un entretien socio-éducatif afin de l'orienter vers une prise en charge par un organisme habilité. Pour la victime, un appui thérapeutique et médical est proposé par l'unité mobile d'urgence.

Après moult discussions sur la liberté ou non de posséder des armes à domicile, nous avons également accepté par 72 oui contre 67 non, un amendement au Code de droit privé

judiciaire vaudois qui permet à la police, lorsqu'elle ordonne une expulsion immédiate du logement, de procéder à la séquestration, à titre provisoire et préventif, des éventuelles armes à feu en possession de l'auteur des violences.

Grâce à l'acceptation à l'unanimité de cette nouvelle base légale, nous pouvons nous réjouir que le canton de Vaud se soit doté d'un outil efficace qui lutte contre les violences domestiques, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou verbales et ainsi espérer pouvoir diminuer le taux de récurrences.

*Amélie Cherbuin
Députée au Grand Conseil*

Vie locale

Pêcheur : plus qu'un métier, une passion !

Il est à peine 9h du matin et déjà Sylvestre, le chat du quartier, attend de patte ferme son meilleur copain. Il sait qu'il aura droit à son vangeron.

Fabrice Christinat fend de sa barque les eaux translucides de notre beau Léman. Comme tous les matins à cette heure-ci, il rentre de sa deuxième pêche. Le pêcheur professionnel a ramené des fêras prises dans les filets posés la veille et bien sûr des perches, comme le faisait son père Lucien pendant des décennies, avant d'être emporté bien trop tôt par la maladie.

La pêche est maigre ces temps-ci. Pas plus d'une quinzaine de kilos, contre trois à quatre fois ce poids pour les bonnes périodes. Une fois les filets débarqués, il s'octroie une petite pause-café bien méritée, car en période estivale, il part à 3h30 tous les matins de la semaine. Il n'y a pas de jours de congé quand on est pêcheur professionnel.



C'est en 1979 que Germaine et Lucien Christinat ont fait construire à deux pas du lac ce qui allait être leur lieu de vie et de travail. C'est dans cette propriété qu'ils ont vu grandir leurs enfants Carole et Fabrice. Côté pêche, cette année-là fût catastrophique. Mais comme dans toute chose négative, il y a du positif, ce fut pour Mme Christinat la possibilité de compléter ses connaissances en matière de poissons en travaillant les produits de la mer au marché de Plainpalais.

Pour ne pas subir d'une manière trop pénible les caprices du Léman et diversifier l'offre, la famille Christinat a eu l'idée d'ouvrir dans leur maison une poissonnerie offrant des produits de la mer et du lac. Elle est ouverte aux particuliers et aux professionnels. Depuis 1980, le succès est au rendez-vous. Les connaisseurs ne s'y trompent pas.

Pour compléter l'offre, Germaine Christinat concocte encore avec un grand savoir-faire diverses spéciali-

tés cuisinées, telles que sa fameuse soupe de poissons reconnue loin à la ronde ou encore les hamburgers de la mer, entre autres. Offrir un plat bien cuisiné, c'est offrir de l'amour, aime à dire Mme Christinat.

Ce métier, Fabrice l'exerce depuis ses 18 ans. Lui qui se voyait être photographe animalier, ne regrette pas une seule seconde son changement d'orientation. Déjà enfant, à peine les devoirs terminés, il allait aider son père.

Comme il le dit si bien, c'est le plus beau métier du monde une fois que l'on a accepté que c'est le poisson qui décide !

Dominique Bertoncini

Poissonnerie Christinat

Route Suisse 43
Tél. 022 776 15 67

Horaires

Jeu et vendredi: 9h-12h / 15h-18h30
Samedi: 9h-12h

Vie sociale

Projet LIFT

La Commune de Coppet soutient le projet LIFT en permettant à des jeunes de découvrir le monde du travail.

Au printemps 2014, lorsque l'établissement secondaire de Coppet décide, sur une impulsion du CESCOT (Conseil d'Etablissement Scolaire de Terre Sainte), de se lancer dans le projet LIFT pour les jeunes, Mme Sabrina

Paratore, municipale en charge des écoles, n'hésite pas une seconde. Convaincue du bienfondé du projet, elle s'engage à accueillir un jeune au sein du service de l'urbanisme de la Commune. C'est ainsi que Coppet a fait partie des 6 premières entreprises qui ont permis le démarrage de LIFT en Terre Sainte.

Il s'agit avant tout un projet de prévention des risques de non-insertion professionnelle. LIFT souhaite permettre à des élèves qui n'ont pas les meilleures chances de trouver facilement une place d'apprentissage, d'aller à la découverte du monde du travail durant les deux dernières années de leur scolarité obligatoire. Une sorte d'ascenseur qui permet de réduire le saut immense que représente le passage de l'école obligatoire au monde du travail.

Les élèves qui décident de se lancer dans l'aventure vont, durant 2 ans, pouvoir découvrir diverses réalités



professionnelles, auprès d'entreprises qui les accueillent pour une période de 3 mois à raison de 2 à 3 heures par semaine en dehors du temps scolaire. C'est ainsi qu'un jeune qui termine son cursus LIFT aura pu bénéficier de 4 expériences de 3 mois dans une des 21 entreprises partenaires du projet LIFT de la région.

Depuis 2014, l'équipe de M. Jacques Bertoncini a encadré 5 des 24 jeunes qui ont participé au projet. A tour de

rôle, ils sont venus, les mercredis après-midi, donner un coup de main à la voirie et aux responsables des espaces verts.

Parmi les 21 entreprises grâce à qui l'aventure est possible, cinq sont copétanes: outre les services communaux, la pharmacie de Coppet, Fantasia fleurs, les éditions Calligram et l'Atelier Pluriel ouvrent régulièrement leurs portes à l'un des participants LIFT pour une période de 3 mois.

Intéressé par le projet ? Des questions en lien avec l'accueil d'un jeune LIFT ?

Mme Véronique Lorenzini, Coordinatrice des places de travail hebdomadaire se tient à votre disposition

Tél. 079.122.23.75
vero.lorenzini@bluewin.ch
www.projet-lift.ch



Notre invité

Les Soroptimistes et l'Arbre de la paix

Au bord du lac, devant la buvette se trouve un arbre qui n'a pas poussé là par hasard. En effet, un petit écriteau indique qu'il a été planté en 2009 par les Soroptimistes du club de Nyon.

C'est le dimanche 8 novembre 2009 que ce tulipier a été planté sur cette place. Il peut vivre, en Europe, jusqu'à 300 ans et son tronc atteindrait 2 à 3 mètres de diamètre. Son installation par les Soroptimistes, avec l'appui de la commune, symbolise leur thème de l'année 2009: «Construisons la paix, grâce au patrimoine local». L'enracinement du tulipier de Coppet rappelle que la paix prend sa source au coeur de chaque commune qui diffuse «un esprit d'ouverture et de dynamisme; La paix: synonyme de dialogue, de respect, de justice, d'échange, de compréhension, d'amitié et de liberté, comme l'a dit Mme Nicole Michel dans son discours d'inauguration. Mme Michel est actuellement secrétaire et responsable de la communication du club Soroptimist de Nyon.

Juste avant la plantation, un jazz-brunch avait été organisé à la salle communale et la récolte de fonds (15'000 francs) a permis de financer le projet «Go for water». Son but était d'assurer l'alimentation en eau potable dans une zone rurale au nord-est de Tunis.

Ainsi les Soroptimistes, par ce geste symbolique ont-elles cherché à nous conduire à réfléchir à notre contribution à la paix et à nous interroger sur le travail qu'elles accomplissent ici et dans le monde.

Le 5 décembre 1964, le club de Nyon est fondé. Il vient s'ajouter à ceux des «Soroptimist International», clubs de services d'envergure mondiale. Ils comptent environ 90'000 membres dans 126 pays, et regroupent des femmes actives professionnellement. Elles s'engagent dans des projets visant à faire avancer la cause des droits humains et le statut des femmes, localement et dans le monde. Soroptimist vient du latin «soror»

(sœur) et «optima» (le mieux), ce qui peut être traduit par «le meilleur pour les femmes». Cette ONG, fondée en 1921, dispose d'un statut consultatif aux Nations Unies.

La moitié des actions du club de Nyon favorise des projets en Suisse. Par exemple, le 8 mars, a lieu traditionnellement une vente de tulipes. Cette année, le bénéfice ira à l'association «Lire et Ecrire», qui lutte contre l'illettrisme.

Ces femmes, artisanes de paix, mettent leur mot d'ordre: «comprendre, défendre, entreprendre» au service de nombreuses causes. Les cinq domaines d'actions sont: l'éducation, la santé, le développement durable, la lutte contre la violence faite aux femmes et l'autonomie financière. Des fonds d'aide et d'actions sont constitués pour donner, par exemple, des bourses d'études ou des formations professionnelles. Cette année, l'accent est mis sur l'éducation.



Alors, à Coppet, quand «la lune passe derrière le grand tulipier qui se découpe en noir sur le ciel bleu sombre» (Flaubert), cet arbre, symbole de paix, nous rappelle une strophe de Pierre-Jean de Béranger. Un an après la mort de Madame de Staël, ce chansonnier parisien écrivait: «J'ai vu la Paix descendre sur la terre, Semant de l'or, des fleurs et des épis. L'air était calme. (...)

Peuples, formez une sainte alliance, Et donnez-vous la main.»

Violaine Stiasny Monneron

Un chaleureux merci à Mme Michel pour ces précieux renseignements.

Portrait

Rudolf Haas, un grand artiste



La Suisse et plus particulièrement Coppet accueille depuis une cinquantaine d'année un peintre de renommée internationale, Rudolf Haas, né à Vienne en 1937.

Cet artiste d'origine autrichienne, auto-didacte, s'exprime aussi bien par le biais de la peinture, du dessin que de la sculpture auxquels il associe des collages faits avec des objets de la vie courante, tels que des papiers, des cartons, de vieux robinets, des boîtes de conserve, choisis pour leur matière, leur forme, ou leur couleur.

Il exprime ainsi sa révolte contre cette société de consommation qui nous bombarde d'informations et d'images en réutilisant ces objets mais sans aucune intention de vouloir transmettre de message. La liberté étant pour lui primordiale. C'est au spectateur de faire appel à son imagination. Le cubisme a lancé l'art du collage au début du XX^e siècle, méthode innovante permettant aux artistes de s'exprimer au travers d'objets usuels.

Rudolf Haas qui excelle dans cette discipline a produit de très nombreuses œuvres qui, avec le temps, semblent plus apaisées et c'est le papier qui devient alors son support préféré.

Ses œuvres ont été exposées dans le monde entier, nous lui sommes donc d'autant plus reconnaissants d'avoir offert à la commune de Coppet, via sa fondation, près de 200 de ses œuvres. Une exposition lui sera consacrée dans le courant de l'année prochaine pour permettre à notre population d'apprécier cet inestimable cadeau.

Josiane Noverraz

Manifestation

Un beau projet pour de belles voix!

En novembre 2018, sera joué ici à Coppet, la célèbre opérette de Jacques Offenbach, la BELLE HELENE!

Sous la direction de Jacques Gay et Raphaëlle Farman, deux grands professionnels issus de l'Opéra de Paris, une trentaine d'acteurs/chanteurs investiront la scène pour notre plus grand plaisir. Si les rôles principaux seront tenus par des chanteurs d'opéras reconnus, le reste de la troupe est à trouver!

Cette aventure est belle car elle va pouvoir offrir à ceux qui le désirent et dont le chant est la passion une aventure inoubliable, celle de monter sur scène pour chanter et danser.



Les membres du Chœur du Lemman ainsi que ceux de l'Ensemble Vocal de Terre Sainte ont déjà été approchés et plusieurs d'entre eux ont répondu présents.

Qui voudra se joindre à eux? Certes, le travail sera rude, à raison d'une répétition par semaine dès janvier (hors vacances scolaires), mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle?

Des expériences de ce genre ne se présentent pas tous les jours et dans ce cas là, il faut sauter sur l'occasion. La Belle Hélène sera jouée 3 soirs de suite à Coppet et s'il est possible pour les participants, la pièce tournera dans d'autres lieux.

Si cela vous tente mais que vous hésitez encore, allez surfer sur le site www.lyricomedies.com pour faire connaissance avec les 2 metteurs en scène, et après, vous m'envoyez un mail à inaville@coppet.ch. Je répondrai à toutes les demandes.

Au plaisir de vous lire

Isabelle Naville

Bon à savoir

Vous avez besoin d'une information ou d'une prestation ? Notre site internet est là pour vous

Le site www.coppet.ch peut vous fournir de très nombreux renseignements en relation avec les services communaux. Il peut également vous permettre d'effectuer certaines démarches administratives. Vous trouverez ci-après un rappel de ses principales fonctionnalités.

Informations

La page d'accueil de notre site vous permet de prendre connaissance des dernières actualités, lesquelles comprennent les affichages au pilier public. Vous y trouvez aussi la liste des événements et manifestations à venir. Enfin, des accès directs vous permettent d'accéder en un seul clic aux pages les plus consultées (pilier public, règlements, location de salles, cartes journalières CFF, ...) ou aux dernières informations en matière de mobilité.

La page « actualités » regroupe les informations et événements figurant sur la page d'accueil. Elle permet également la consultation des éditions du Journal de Coppet et l'accès aux services virtuels (voir ci-dessous).

Vous trouvez sur la page « administration » le contenu du pilier public, de nombreux numéros de téléphone utiles, la structure des services communaux et les coordonnées de nos collaborateurs. Vous y trouvez également les règlements communaux, des formulaires à télécharger ainsi qu'une

page dédiée à la gestion des déchets. Enfin, la rubrique « prestations » vous fournit des informations et des liens en relation avec env. 70 activités de l'administration.

La page « autorités » vous renseigne sur la composition des autorités communales et des différentes commissions. La rubrique « Conseil communal » contient les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du législatif, ainsi que les préavis portant sur les sujets qui y sont débattus.

Les personnes à la recherche d'un logement à louer ou à acheter à Coppet peuvent consulter la page « économie » qui fournit également un annuaire des entreprises dans lequel ces dernières s'inscrivent directement.

La page « éducation » regroupe les informations concernant la petite enfance, les écoles et la bibliothèque de Terre Sainte. Vous y trouvez également le plan des vacances scolaires de l'année en cours et des suivantes.

Entre autres informations, la page « loisirs et sports » contient la liste et les coordonnées des associations sportives ainsi que de toutes les associations actives sur notre territoire. S'y trouvent également d'autres rubriques accessibles depuis les accès directs de la page d'accueil (cartes journalières CFF, location de salles). La liste des associations

culturelles se trouve quant à elle sur la page « culture ».

Vous trouvez sur la page « social » les différentes organisations sociales, de même que les principales prestations offertes à la population dans ce domaine. Cette page contient également des informations liées aux paroisses.

Enfin, la page « tourisme » renseigne l'internaute sur les lieux à visiter et sur les offres en matière d'hébergement et de restauration.

Guichet en ligne

Certaines prestations de l'administration peuvent être entièrement effectuées en ligne, y compris leur paiement. C'est principalement le cas de toutes les demandes d'attestation (établissement, établissement pour famille, établissement pour séjour dans une autre commune, départ) ou d'acte de mœurs. Une fois commandées et payées en ligne, ces attestations vous sont expédiées par la poste. Les citoyens peuvent également annoncer leur changement d'adresse à l'intérieur de la commune ou leur départ de Coppet et les propriétaires ont la faculté de faire part d'un changement de locataire.

Cartes journalières CFF

L'accès direct « cartes journalières CFF » situé sur la page d'accueil de notre site permet de réserver et de payer ces titres de transport qui vous sont ensuite délivrés par la poste.

Services virtuels

Possibilité est offerte aux citoyens de recevoir une notification par e-mail lorsqu'une information est publiée sur le site (actualités, événements, pilier public, etc.). La demande peut être faite par le biais de la rubrique « services virtuels » de la page « actualités » et l'internaute a la possibilité de choisir quel type d'actualités il désire recevoir.

Comme vous pouvez le constater, les services offerts par notre site sont nombreux et variés et ils vous permettent d'avoir les prestations de l'administration communale à portée de main, et ce, quel que soit le jour ou l'heure. Par conséquent, nous vous encourageons à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos éventuelles remarques ou suggestions à ce sujet.

Brèves



Fenêtres de l'Avent

Le beau projet dont nous vous avons parlé dans le journal précédent a démarré! Bien que le nombre de participants n'ait pas été suffisant pour décorer les 24 fenêtres, nous avons quand même décidé de maintenir notre idée, en espérant que l'année prochaine vous répondrez présents pour offrir à la population un calendrier complet. Nous remercions vivement les personnes qui se sont investies pour vous offrir ce moment de partage. **Vous trouverez auprès des commerces du bourg la liste des participants aux fenêtres ainsi que leur adresse et les jours choisis.**

Le food-truck de Samantha

Après avoir régalé le public avec ses goujonnettes de fêras servies au parc des Rocailles, Samantha a déplacé son food-truck sur l'Esplanade Germaine de Staël où elle vous proposera pendant la saison d'hiver, des quiches, des soupes et d'autres choses encore. La buvette s'étant déplacée à la patinoire, voilà un bon compromis pour ceux qui aiment grignoter en regardant le Lac!



Cours Tai-chi

Les cours organisés pour les seniors de Coppet rencontrent un vif succès et c'est avec beaucoup de plaisir et de motivation que nos aînés se rendent chaque début de semaine dans la salle de la Maison de Ville pour une heure de détente. Les prochaines sessions démarrent au mois de janvier et pour ceux que cet art intéresse, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de Pro Senectute Nyon, 021 646 17 21. Pour rappel, les horaires sont le lundi ou le mardi, de 9h30 à 11h.

COMMUNE DE COPPET

Compte citoyen Index A-Z >>Livecam
A- A++ Rechercher

Portrait
Actualités
Administration
Autorités
Economie
Education
Loisirs et sports
Culture
Social
Tourisme

Actualités

21 nov. 2017
Avis - Délai référendaire - Ascot - Approbation du budget 2018

24 nov. 2017 - 25 nov. 2017
Coppet Blues Festival

29 nov. 2017 - 3 déc. 2017
Marché de Noël au Château de Coppet

8 déc. 2017 - 8 déc. 2017
"Un air de Provence"

... plus d'actualités

Événements

24 nov. 2017 - 25 nov. 2017
Coppet Blues Festival

29 nov. 2017 - 3 déc. 2017
Marché de Noël au Château de Coppet

8 déc. 2017 - 8 déc. 2017
"Un air de Provence"

... plus d'événements

Accès direct

- * Plan de la commune
- * Pilier public
- * Règlements
- * Salles à louer
- * Cartes journalières CFF
- * Mobilité - Actualités
- * Bicentenaire de la mort de Mme de Staël

<p>Administration communale Grand-Rue 65 CH-1296 Coppet</p> <p>Tél. 022 960 87 00 Fax. 022 960 87 09 Mail. administration@coppet.ch</p>	<p>Heures d'ouverture :</p> <p>Lundi 09h30-11h30 Mardi 07h00-11h30 Mercredi 09h30-11h30 Jeudi 13h30-18h30 Vendredi fermé</p>	<p>Mise en garde Impressum</p>
---	---	--------------------------------

